



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierre-alainmillet.fr/Dissolution-du-SIVAL>

Conseil Municipal du 31 janvier 2017

# Dissolution du SIVAL

- Interventions - Conseil Municipal -

Date de mise en ligne : mardi 31 janvier 2017

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

Nous devons donc nous résoudre à cette dissolution qui nous a été imposée, alors que presque 30 000 personnes avaient bénéficié de ce magnifique espace naturel en 2016. Certains nous ont dit que c'était la logique de la nouvelle organisation territoriale, que les syndicats intercommunaux étaient dépassés... mais chacun comprend que ce qui de fait devient malheureusement dépassé par des décisions politiques qui sont avant tout budgétaires, c'est cette création originale d'un espace naturel autour de la pêche, mais qui s'élargissait au fil de nos efforts pour devenir un véritable espace naturel de découverte et de sensibilisation.

Nous pouvons regretter que la métropole de Lyon n'ait pas répondu à la demande du syndicat de rechercher une solution d'agglomération. Les étangs d'Arendon font partie du réseau hydraulique du Rhône amont, en lien avec Miribel et le grand large. La métropole a une politique nature et comme elle regarde jusqu'à l'aéroport, elle aurait pu jeter un oeil sur Arendon...

Personne ne sait ce qui adviendra pour la suite. Peut-être que le département de l'Isère prendra le relais pour un vrai espace nature, il est plus probable dans un premier temps que ne subsiste que l'activité de pêche qui peut se rentabiliser si elle n'engage aucun réinvestissement sur cet espace.

Oui, c'est dommage pour l'intérêt général et nous regrettons que Vénissieux et Bron se soient retrouvés seuls pour le défendre.